



INFORMATIONS CORONAVIRUS

COVID-19

Lettre d'information du 3 Avril 2020

Le bilan du COVID-19 en Vaucluse et en région PACA :

7140 Personnes testées positives au coronavirus covid-19 en région PACA
78 Personnes hospitalisées en Vaucluse
23 Personnes en réanimation en Vaucluse
13 Personnes décédées

Vie Pratique :

➔ Mesures de restriction des déplacements et de lutte contre la propagation du virus, téléchargez l'attestation qui vous concerne

<https://bit.ly/2X22EKJ>

➔ Les plateformes de livraisons de produits frais: Une solution pour s'approvisionner en période de confinement. <https://bit.ly/2R6nC7F>

➔ «Couvre feu commerces» dans le département et nouvelles restrictions de déplacement

<https://bit.ly/3aDhnjd>

➔ Contrôle technique des véhicules, des mesures d'aménagement des délais pour être en règle malgré la crise sanitaire <https://bit.ly/2wYLOBV>

➔ Interdiction temporaire d'accès aux massifs forestiers de Vaucluse et d'emploi du feu dans tout le Département <https://bit.ly/2UCsWle>

➔ Appel au civisme et aux bonnes pratiques pour la gestion des déchets <https://bit.ly/2JvUrX9>

➔ L'accueil du public étranger en préfecture suspendu jusqu'à nouvel ordre <https://bit.ly/2R5o85U>

➔ Attestation de déplacements : ce qu'il faut savoir - retrouvez la foire aux questions <https://bit.ly/39GgFAu>

➔ COVID-19 Informations, recommandations & mesures sanitaires, tout ce que vous devez savoir sur le virus COVID-19 <https://bit.ly/3dRAs39>

➔ Annulation des examens du permis de conduire et fermeture des écoles de conduite durant la crise sanitaire <https://bit.ly/2UIIdunT>

➔ Fermeture des crèches et des établissements scolaires <https://bit.ly/3aLBM60>

➔ Accueil restreint à la préfecture de Vaucluse jusqu'à nouvel ordre <https://bit.ly/3dQBJrt>

RÉSERVE CIVIQUE

Face à l'épidémie de **Covid-19**
le Gouvernement appelle à la mobilisation
générale des solidarités.

à une structure publique ou associée
Proposer une mission

à tous citoyens
Je veux aider

Solidarité :

➔ Plan de mobilisation des étudiants en travail social pour aider les structures médico-sociales (réserve sociale) <https://bit.ly/2R3rshR>

➔ Les services de l'État pleinement mobilisés pour les personnes sans-abri <https://bit.ly/2JuTy1j>

➔ Lancement de la plateforme de mobilisation d'une réserve civique jeuxaider.gouv.fr pour soutenir le secteur associatif <https://bit.ly/3dLMQBL>

➔ Informations et recommandations pour le secteur du logement accompagné <https://bit.ly/2UQsTkl>

Informations violences conjugales, intrafamiliales, les numéros utiles:

➔ **3919** N° d'écoute national gratuit pour recevoir de l'aide anonymement

➔ **17** N° pour tout danger grave et immédiat

➔ **114** N° de signalement par SMS

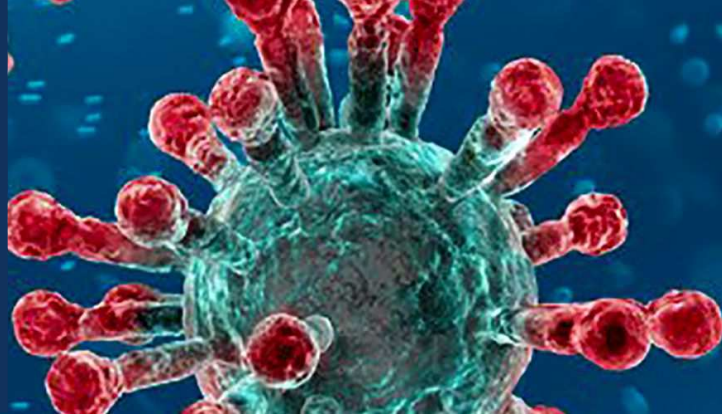
➔ **115** N° du Samu Social pour un hébergement d'urgence

➔ **119** N° de signalement de violences commises sur un enfant

Signalement en ligne : Arrêtonslesviolences.fr

INFORMATIONS CORONAVIRUS

COVID-19



L'espace des professionnels :

- Mesures exceptionnelles pour les entreprises touchées par le coronavirus <https://bit.ly/342IORf>
- Accompagnement des entreprises impactées par le coronavirus <https://bit.ly/2R7slpD>
- Opération Vigilance Exploitations agricoles <https://bit.ly/2JwKs3Z>
- Opération tranquillité commerce : Commerçants les forces de l'ordre veille sur votre établissement durant le confinement <https://bit.ly/2xEHgRI>
- Les mesures de lutte contre le COVID19 dans les Secteurs des transports de voyageurs et des transports routiers <https://bit.ly/2X1S72I>
- Réglementation relative aux Etablissements Recevant du Public en période de crise sanitaire, la liste des commerces autorisés à rester ouverts durant cette période <https://bit.ly/345vFqi>
- **Le Décret 2020-394** <https://bit.ly/2Jxwvpv8> modifiant le décret 2020-371 <https://bit.ly/3dU5sj1> **porte le seuil de perte de chiffre d'affaires ouvrant droit au fonds de solidarité** à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19, **de 70 % à 50 % sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2020.**
- Déclaration Politique agricole commune 2020: report de la date limite de déclaration au 15 juin
- Mesures en faveur des délais de paiement des échéances sociales. Pour tout savoir, retrouvez la FAQ de l'URSSAF: <https://bit.ly/2UZR000>
- Les dispositifs d'aides publiques ouverts aux professionnels libéraux de santé: <https://bit.ly/3dSkVQM>

La veille juridique, pour aller plus loin:

- **Décret 2020-384** complétant le décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire <https://bit.ly/2JuJOEe>
- **Décret 2020-383** du ministère de la transition écologique et solidaire portant dérogation au principe de suspension des délais pendant la période d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 <https://bit.ly/2w7NZml>
- **Décret 2020-357** relatif à la forfaitisation de la contravention de la 5e classe réprimant la violation des mesures édictées en cas de menace sanitaire grave et de déclaration de l'état d'urgence sanitaire. <https://bit.ly/2V0QBuu>
- **Décret 2020-352** dérogation temporaire à diverses dispositions de droit funéraire afin de fluidifier les démarches administratives des acteurs de la chaîne funéraire et d'éviter la saturation de leurs équipements. <https://bit.ly/39HafRv>
- **Décret n° 2020-344** du 27 mars 2020 modifiant et complétant le décret 2020-293, pour proroger l'application de dispositions liées aux déplacements et transports jusqu'au 15 avril, et de préciser le pouvoir du préfet en matière de réquisitions. <https://bit.ly/2UEVjzo>
- **Décret n° 2020-293** du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire <https://bit.ly/2JKAP1X>
- **Présentation des 25 premières ordonnances pour face au COVID-19** <https://bit.ly/2R6pzAM>
- **Arrêté du 15 mars 2020** portant diverses mesures à la lutte contre la propagation du COVID-19 <https://bit.ly/2UA2atH>
- **Arrêté du 14 mars 2020** portant diverses mesures à la lutte contre la propagation du COVID-19 <https://bit.ly/2UPkEVS>

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ
VOUS**

CORONAVIRUS
POUR SE PROTEGER ET
PROTEGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades